

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2011/C 360/02)

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31302 (X 308/10)	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	NIEDERSACHSEN Zones mixtes	
Organe octroyant l'aide	Investitions- und Förderbank Niedersachsen (NBank) Günther-Wagner-Allee 12-16 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung der einzelbetrieblichen Unternehmensberatung kleiner und mittlerer Unternehmen in Niedersachsen (Beratungsrichtlinie 2009)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Nds. MBl 2010, S. 593	
Type de mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	XS 290/2007	
Durée	1.1.2009-31.12.2015	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 2,39 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	Genehmigung vom 7. und 9.8.2007 — EUR 2,19 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides aux services de conseil en faveur des PME (art. 26)	50 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

http://www.nbank.de/_downloads/Foerderprogramme/Beratungsfoerderung/Richtlinie.pdf

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31320 (X 311/10)
État membre	Bulgarie

Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	Bulgaria Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Агенция по заетоста гр. София, 1000, бул. „Княз Ал. Дондуков“ № 3 http://www.az.government.bg
Titre de la mesure d'aide	Схема BG051PO001-1.1.03 — „Развитие“, проект „Нов избор — развитие и реализация“ по ОП „РЧР“
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Регламент (ЕО) № 800/2008 http://www.az.government.bg/EFunds/OPHRD/Norm_Docs/Reg_800.pdf Регламент (ЕО) № 1083/2006 http://www.az.government.bg/EFunds/OPHRD/Norm_Docs/Reg_1083.pdf Регламент (ЕО) № 1081/2006 http://www.az.government.bg/EFunds/OPHRD/Norm_Docs/Reg_1081.pdf Регламент (ЕК) № 1828/2006 http://www.az.government.bg/EFunds/OPHRD/Norm_Docs/Reg_1828_en.pdf ПМС № 121/31.5.2007 г. http://www.az.government.bg/EFunds/OPHRD/Norm_Docs/PMS121.pdf
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	30.12.2009-31.12.2012
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Extraction d'hydrocarbures, Extraction de minerais métalliques, Autres industries extractives, Services de soutien aux industries extractives, INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ, PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION, CONSTRUCTION, COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES, TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION, INFORMATION ET COMMUNICATION, ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE, ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES, ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN, ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE, ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES, ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS; ACTIVITÉS INDIFFÉRENCIÉES DES MÉNAGES EN TANT QUE PRODUCTEURS DE BIENS ET SERVICES POUR USAGE PROPRE, ACTIVITÉS EXTRA TERRITORIALES
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	BGN 250,00 (millions)
Pour les garanties	—
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	ЕСФ по Оперативна програма „Развитие на човешките ресурси“, одобрена от Европейската комисия — № ССІ: 2007BG051PO001 — BGN 212,50 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'embauche de travailleurs défavorisés sous forme de subventions salariales (art. 40)	50 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

http://www.az.government.bg/internal.asp?CatID=28&WA=Efunds/OPHRD/AP1103/Menu_1103.htm

Интернет страницата на Агенция по заетостта, рубрика „Европейски фондове и международни проекти“, меню „Оперативна програма развитие на човешките ресурси“, подменю „Активни програми“, от списъка с програми се избира BG051PO001-1.1.03 — „Развитие“

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31323 (X 312/10)
État membre	Estonie
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	Estonia Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	SA Keskkonnainvesteeringute Keskus Narva mnt 7A 10117 TALLINN http://www.kik.ee
Titre de la mesure d'aide	Vooluveekogude seisundi parandamise tingimused
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	1) Keskkonnaministri 5. juuli 2010. a määrus nr 24 „Vooluveekogude seisundi parandamine“ tingimused avatud taotlemise korral” (RTI, 14.7.2010, 46, 274) 2) Perioodi 2007-2013 struktuuritoetuse seadus (RT I 2006, 59, 440)
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	17.7.2010-31.8.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME, grande entreprise
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	—
Pour les garanties	—
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—
Si cofinancement par des fonds communautaires	Kogu perioodi ÜF vahendeid kokku kasutatakse 150 miljonit krooni. Keskmiselt jagatakse iga aasta (3. aasta jooksul) 50 miljonit krooni Ühtekuuluvusfondi vahendeid. – EUR 0,00 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides à l'investissement permettant aux entreprises de dépasser les normes communautaires ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de normes communautaires (art. 18) (Référence aux normes concernées: veeseaduse §40' lg 11 ja 13 ,veeseaduse §40' lg 11 ja 13 ")	35 %	20 %
Aides aux services de conseil en faveur des PME (art. 26)	50 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<https://www.riigiteataja.ee/ert/act.jsp?id=13339732>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31464 (X 335/10)
État membre	Royaume-Uni
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	SCOTLAND Zones mixtes
Organe octroyant l'aide	Rural and Environment Directorate Saughton House Broomhouse Drive Edinburgh EH11 3XD http://www.scotland.gov.uk/Home
Titre de la mesure d'aide	Scottish Rural Deevolopment Programme — measure code 312 (Support for the creation and development of micro enterprises)
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Section 2 (2) of the European Communities Act 1972
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	16.8.2010-31.12.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide
Type de bénéficiaire	PME
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	GBP 4,20 (millions)
Pour les garanties	GBP 0,00 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—

Si cofinancement par des fonds communautaires	Council Regulation (EC) 1698/2005 of 20 September 2005 on support for rural development by the European Agricultural Fund for Rural Development (EAFRD) — GBP 2,60 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides aux petites entreprises nouvellement créées (art. 14)	20 %	—
Aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME (art.15)	20 %	—

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.scotland.gov.uk/Topics/farmingrural/SRDP>

Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31465 (X 336/10)
État membre	Royaume-Uni
Numéro de référence de l'État membre	—
Nom de la région (NUTS)	SCOTLAND Zones mixtes
Organe octroyant l'aide	Rural and Environment Directorate Saughton House Broomhouse Drive Edinburgh EH11 3XD http://www.scotland.gov.uk/Home
Titre de la mesure d'aide	Scottish Rural Development Programme — measure code 124 (cooperation for development of new products, process and technologies in the agriculture and food sector and in the forestry sector)
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Section 2 (2) of the European Communities Act 1972
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	—
Durée	16.8.2010-31.12.2013
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Restauration
Type de bénéficiaire	PME
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	GBP 2,60 (millions)
Pour les garanties	GBP 0,00 (millions)
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention directe
Référence à la décision de la Commission	—

Si cofinancement par des fonds communautaires	Council Regulation 1698/2005 of 20 September 2005 on support for rural development by the European Agricultural Fund for rural development (EAFRD) — GBP 1,60 (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Développement expérimental [art. 31, paragraphe 2, point c)]	25 %	20 %
Recherche fondamentale [art. 31, paragraphe 2, point a)]	100 %	—
Recherche industrielle [art. 31, paragraphe 2, point b)]	50 %	20 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide:

<http://www.scotland.gov.uk/Topics/farmingrural/SRDP>
